



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur (société hélico) :**

Gendarmerie nationale PGHM Briançon

Tél : 04.92.21.58.58

**Bénéficiaires :**

Gendarmerie nationale PGHM Briançon

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Exercice de secours	09/10/2014	DZ de la Gendarmerie de Briançon	secteur du Glacier Blanc	2	2	4
Exercice de secours	21/10/2014	DZ de la Gendarmerie de Briançon	secteur du Glacier Blanc	2	2	4

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

**Autorisation accordée n° 438**

Préconisations du Parc national :

Description des aéronefs (type / couleur / immatriculation) :

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

Responsable de la formation : **Adjudant-chef ARNAUD Laurent**

A Briançon  
Le 30/09/14,

A Gap, le 08/10/2014  
Le Directeur adjoint,

*Copie secteur Briançon*

Copie au secteur de : Vallouise